

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Optique :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

en cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

clamation : contact@mupras.com

se en charge : pec@mupras.com

ésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

S'engage à respecter la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

17/09

Maladie Dentaire Optique Médecin Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0000697

Société : Royal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMINE YALINA bte HALOUIT JILALI

Date de naissance : 01/01/1941

Adresse : PROjet D'AYAR BENEL KHAITAB

IMM A 1 N° 12 Cat 0

Tél. : 06 64 91 42 67 Total des frais engagés : 952,00 Dhs

Docteur Abdellah

Cadre réservé au Médecin
Allal Ben Abdellah
Bd. du 1er Novembre 2000
2ème étage - ORTHOPÉDIQUE
Télé : 05 22 20 45 45 - 05 22 22 78 18
Fax : 05 22 44 93 42

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/6/2022

Nom et prénom du malade : AMINE YALINA bte HALOUIT JILALI Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Gonorrhée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/14/22	G		350,-	DR. HASSAN BENABDENNIS CHIRURG FONCTIONNELISTE SOCIETE DE RESISTANCE - RESIDENCE CASA 3 N° 2041 CASABLANCA TÉL: 0522-44-93-39 - FAX: 0522-44-93-39 IPE : 09102055

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Anne LAILA FADAL MED 70 DERB MILAN rue 18 N MSICK CASABLANCA 61 : 05 22 00</i>	<i>9.2.11/10/22</i>	<i>652,10</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
2ème de la Résistance - ORTHOPÉDIQUE Tél.: 0522.44.88.39. - CASAQUA 44.88.11. IPE : 091.020253	11/22	B2 B3 B4	250,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

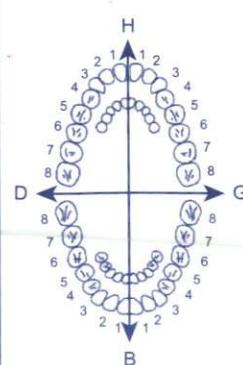
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

**Docteur Abderrafi BENABDENB
CHIRURGIEN
TRAUMATO - ORTHOPÉDISTE**

Ancien Enseignant à la Faculté de Médecine
Ancien Assistant des Hôpitaux de Toulouse
Assermenté Auprès des Tribunaux
membre de S.I.C.O.T.

Bd. de la résistance - Résidence Casa I
2ème Etage N° 204 - Casablanca
Tél. : 05 22 44 93 39 Fax : 05 22 44 93 42



Casablanca, le

121 4122

الدار البيضاء في

الدكتور عبد الرفيع بن عبد النبي
طبيب جراح في العظام والمفاصل
محلف لدى المحاكم بالدار البيضاء
عضو في المنظمة العالمية للجراحة

شارع المقاومة إقامة البيضا، 1

الطابق الثاني، رقم 204 - الدار البيضاء.

الهاتف : 05 22 44 93 42 - الفاكس : 05 22 44 93 39

Distribué par MSD Maroc

P.P.V : 221,00 DH

AMM 450/16DMP/21/NTO



AMINE

MALIKA



20 cm x 14 cm

PHARMACIE MILAN
Mme LAILA FADAL MELSA
70 DERB MILAN rue 18
BEN MISICK CASABLANCA
Tél. : 05 22 31 52 60

21 PHARMACIE MILAN
Mme LAILA FADAL MELSA
70 DERB MILAN rue 18
BEN MISICK CASABLANCA
Tél. : 05 22 81 54 39

82,10
PHARMACIE MILAN
Mme LAILA FADAL MELSA
70 DERB MILAN rue 18
BEN MISICK CASABLANCA
Tél. : 05 22 81 54 39

Nes 10215

30,

14

**INEXIUM® 20 mg,
comprimé gastro-résistant**
ésoméprazole

إينكسيوم® 20 ملخ ،
قرص صامد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair bnei al ouam roches
noires casablanca

INEXTIUM

20 mg

Cpr GR

Boîte 14

64015DMP/21NRQ P.P.V: 82,100H



6

118001

020591

ARTINOV®

FORME ET PRÉSENTATION :

Gélule, Boîte de 30.

COMPOSITION (par gélule) :

Extrait sec d'Harpagophytum 200mg, Cartilage de r
Magnésium, Amidon de Mais, Capsule végétale en H

PROPRIÉTÉS :

Artinov est un produit composé d'actifs, qui
pour améliorer la qualité du cartilage
confort articulaire.

CONSEILS D'UTILISATION :

2 gélules par jour.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Femmes enceintes ou allaitantes, demandez c
- Ne pas dépasser la dose journalière recommandée
- Ne pas laisser à la portée des enfants
- A conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur



Fabriqué et Distribué par les laboratoires Bioxpert Maroc.

Promotion Médicale Bioxpert Pro Maroc.

Complément alimentaire n'est pas un médicament.

Autorisation du ministère de la santé n° : DA20171503310DMP/20UCA/MAv2

Agrément ONSA n°: CAPV.9.149.19